



COMMUNE DE LE TEIL

SESSION
22/11/2021

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Questions Financières
Diverses

L'An Deux Mille Vingt et Un, le vingt-deux novembre dans la salle des Fêtes de la Mairie, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 25
Absents : 4

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Dersi, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla.

Pour : 28
Abstentions : ...
Contre : 1

Excusé(e)s : M. Chezeau (pouvoir à Mme Heyndrickx), Mme Diatta (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Keskin (pouvoir à Mme Mazellier), M. Vallon (pouvoir à M. Noël).

Secrétaire : Mme Mazellier

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

ACCORDE au titre de la politique culturelle une subvention de 500 euros au Bistro Du Regain (EURL), pour la programmation faite dans le cadre de l'appel à projets fête de la musique 2021.

ACCORDE au titre de l'animation de la vie locale une subvention de 3000 euros à l'association Mayesha Espoir Diversité pour un projet d'insertion professionnelle de jeunes et un échange d'expérience autour du recyclage et de l'économie circulaire.

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI


